







RAPPORT DU MAIRE

Synthèse de la présentation des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'année financière 2023

MOT DU MAIRE



Robert Leclerc, Maire

Uptonaises, Uptonais,

Dans les dernières semaines, la Municipalité a obtenu les états financiers et le rapport du vérificateur externe de l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2023. Ainsi, je vous présente aujourd'hui les faits saillants du rapport financier 2023 de la Municipalité d'Upton, tel qu'audité par la Société de comptables professionnels agréés, Daniel Tétreault, CPA et ce, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec.

Ce document revêt une importance cruciale pour la transparence et la responsabilité financière de la Municipalité, fournissant une vue d'ensemble exhaustive de ses activités budgétaires au cours de l'année écoulée. En tant que citoyens d'Upton, il est primordial de comprendre les tenants et aboutissants de ces résultats financiers afin de mieux appréhender l'utilisation des ressources financières et les décisions prises par le conseil municipal.

En résumé, la réception des états financiers et du rapport de vérification externe marque une étape importante dans la gestion financière transparente et responsable de la Municipalité d'Upton. En continuant à travailler ensemble et à rester informés, nous pouvons garantir un avenir financier solide et prospère pour notre Municipalité.

Pour plus d'information, je vous invite à consulter le site internet de la Municipalité, vous y trouverez les états financiers consolidés au 31 décembre 2023, onglets la Municipalité/contrats municipaux et finances.

INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2023 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 4 419 888 \$. Les différentes charges de la Municipalité (dépenses) ont totalisé 3 815 042 \$ et une conciliation à des fins fiscales totalisant 214 148 \$ laissant ainsi un surplus d'exercice de 390 698 \$.

Les états financiers au 31 décembre 2023 nous indiquent que les revenus d'investissement ont été de 406 035 \$. Les différentes charges de la Municipalité (dépenses) ont totalisé 578 594 \$ et une conciliation à des fins fiscales totalisant 206 349 \$ laissant ainsi un surplus d'exercice de 33 790 \$.

Revenus de fonctionnement	4 419 888 \$
Charges (dépenses)	(3 815 042 \$)
Excédent avant conciliation fiscale Conciliation à des fins fiscales	604 846 \$
(affecté et non affecté)	390 698 \$



EXPLICATION DU SURPLUS

À la suite d'une gestion rigoureuse des finances publiques, l'obtention de subventions supplémentaires ou imprévues au budget 2023, ainsi que l'imposition de droits supplémentaires (mutations immobilières), la municipalité a pu dégager un surplus d'exercice qui fut affecté à différentes réserves financières dans le but de maintenir les taux de taxes à leur plus bas niveau lors de travaux d'entretien ou d'investissements futurs.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

Voici quelques-uns des investissements en immobilisation réalisés en 2023 :

- Traitement de surface dans les quartiers Montée des Pins et Montée Beaudoin
- Traitement de surface simple et ajout d'un scellant protecteur sur la rue des Érables et la rue du Notaire;
- Travaux stations d'épuration, usine de filtration et Poste Bruneau (Entretien)
- Équipements en incendie Achat des pinces de désincarcération.

CONTRÔLE DE LA DETTE

Finalement, selon le profil financier 2023 de la Municipalité, lorsque celle-ci est comparée aux municipalités de sa classe de population, de sa MRC, de la Montérégie ou de l'ensemble du Québec, on constate que l'endettement est inférieur à l'endettement pour l'ensemble des municipalités.

DONNÉES COMPARATIVES — ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME PAR UNITÉ D'ÉVALUATION

_		
	Upton	1 409 \$
	MRC	1 747 \$
	Montérégie	6 436 \$
	Province	7 772 \$
	Municipalités de 2000 à 9 999 habitants	4 317 \$

La Municipalité reconnaît l'importance de moderniser ses infrastructures et cherche activement des opportunités de financement pour mener à bien ses projets. En investissant dans le renouvellement de ses immobilisations, la Municipalité vise à améliorer la qualité de vie de ses citoyens tout en maintenant des niveaux de fiscalité raisonnables.





PRÉVISIONS POUR 2024 :

- Une subvention PAVL Redressement allant jusqu'à 80% des coûts soit 2 189 006\$ a été accordée pour la réfection du 20^e Rang.
- 2. Une subvention préautorisée dans le cadre du programme PRACIM pouvant aller jusqu'à 70 -78% est accordée pour la caserne de Pompier.
- Une demande de subvention pouvant aller jusqu'à 75% pour la réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égouts sur Saint-Éphrem est présentement en analyse dans le programme PRIMEAU volet 2.
- 4. Une demande de subvention PRIMEAU volet 1, afin de mettre à niveau l'usine de filtration et l'usine des eaux usées est en cours.
- 5. Une deuxième subvention dans le cadre de PRACIM est préautorisée pour le projet du centre communautaire.

CONCLUSION

L'objectif du conseil municipal est de vous offrir des services de qualité à un prix raisonnable. Nous visons le développement de notre municipalité afin d'améliorer la qualité de vie à Upton. En terminant, je profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil municipal, les gestionnaires et l'ensemble des employés pour leurs travaux, leur rigueur et leur contribution à bien servir nos citoyens et à atteindre les objectifs

Robert Leclerc Maire d'Upton